DEMANDE D'ÉTUDE
POUR ALARME KIT VIGIE

PROCOPI
Equipements pour Piscine & Spa

Raison sociale :
Contact :
Code client :

Référence de l'étude :
Date de l'étude :
Date butoir de l'étude :

LES LIMITES D'UTILISATION D'UN SYSTÈME D'ALARME PAR IMMERSION SONT :

1. Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1 (Edition : avril 2009), ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés.

2. Les types de piscines pour lesquelles les systèmes de détection d'immersion ne conviennent pas, notamment les piscines comportant un accès à l'eau autre qu'un accès de type échelle ou escalier, notamment les piscines à accès par une plage (immergée ou en pente douce) qui ne peuvent être équipée par un système de détection de type immersion seul.

3. Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

4. La présence d'une couverture, de quelque nature quelle soit (d'hivernage, d'été, de protection,….) et de quelque matériau quelle soit, n'est pas compatible avec le bon fonctionnement de l'alarme.

5. Les capteurs ont besoin d'une profondeur d'eau de 110 cm minimum.

6. La structure du bassin doit être rigide (béton, coque, bois…).

POSITION DE LA CENTRALE
Distance entre les capteurs et la centrale (inférieure à 30 ml)
m

TYPE DE CAPTEURS
Capteurs à sceller ☐ ou Capteurs à coller ☐

ENVIRONNEMENT DU BASSIN
Bassin intérieur ☐ ou Bassin extérieur ☐

CHOIX DU COLORIS DES CAPTEURS
Blanc ☐ Bleu clair ☐ Bleu France ☐ Sable ☐
Gris ☐ Gris anthracite ☐ Noir ☐

COUVERTURE IMMERGÉE
Oui ☐ Non ☐

DÉBORDEMENTS
Oui ☐ Non ☐

JEUX D'EAU
Oui ☐ Non ☐

PRÉCISEZ SUR LE PLAN :
Les dimensions du bassin / les différentes profondeurs / la position des refoulements
la position des skimmers / l'orientation des vents dominants. Fournir également une vue en coupe du bassin.

DATE

! Joindre également les cahiers des charges signé !

SIGNATURE

Tous droits de reproduction interdits - 07-2015d